

Séance du 31 mars 2016 à 19 heures
Commune d'Arcambal – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, trente et un mars deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune d'Arcambal – Salle des fêtes

Etaient présents : 54 titulaires dont 7 possédant une procuration
5 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

CALAMANE
CATUS
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
MECHMONT
ST DENIS CATUS
ST GERY

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PONS Stéphane,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

Etaient excusés ou absents :BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CAHORSCAILLAC
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST MEDARD
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

23 titulaires - 22 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme
BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène,
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M.
COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,
Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. PEYRUS Guy,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CHASTAGNOL Gérard,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier,
M. RIGAL Serge,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme,Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Budget annexe SPANC - Vote du budget 20162 contres : M. MAFFRE et Mme RIVIERE
A été adopté à la majorité

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 31 mars 2016
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège DUBOR-Séverine ROUSSEL
Service : Finances

Objet : Budget annexe SPANC - Vote du budget 2016

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Primitif 2016, proposé au vote du Conseil communautaire, s'équilibre en recettes et en dépenses conformément aux tableaux ci-annexés :

Section de fonctionnement à la somme de 173 700.00 €, dont 500€ d'excédent reporté 2015,

Section d'investissement à la somme de 15 777.04 €, dont un montant de crédits de report en dépenses de 6240.00 € et 13 847,04 € d'excédent reporté 2015.

Le Conseil communautaire sur proposition du Président et après examen détaillé,

Après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Annexe SPANC 2016, tel que proposé.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc AYSSOUZE-FAURE

DEPENSES DE FCT	Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
022 DEPENSES IMPREVUES	1 350,00	0,00	1 778,32
002 Déficits antérieurs reporté			0,00
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 692,00	10 263,81	17 825,00
60 Fournitures diverses (eau, EDF, carburants..)	2 482,00	1 444,08	2 900,00
61 Services Extérieurs (location, maintenances, assurances..)	7 400,00	7 561,58	7 625,00
62 Autres services (divers, publications, affranchissement.)	3 810,00	1 258,15	7 300,00
12 CHARGES DE PERSONNEL	143 819,49	143 781,07	151 616,68
63 Impôts	2 237,09	2 148,53	2 155,48
64 Charges de personnel	141 582,40	141 632,54	149 461,20
0.. AUTRES	538,00	425,38	550,00
65 autres charges de gestion courante	188,00	187,43	200,00
67 Charges exceptionnelles (subvent équipements, budgets annexe)	350,00	237,95	350,00
042 OPERATIONS D'ORDRE	8 610,00	8 608,08	1 930,00
68 Dotation aux amortissements	8 610,00	8 608,08	1 930,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	168 009,49	163 078,34	173 700,00
RECETTES DE FCT	Budget 2015	Réalisé 2015	Proposition 2016
002 report excédent fct	1 350,00	1 350,00	500,00
64198 Remboursements	0,00	6 558,84	13 200,00
70 Redevances d'assainissement	62 551,43	64 563,24	100 000,00
77 Produits exceptionnels	104 108,06	90 606,26	60 000,00
78 Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00	500,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	168 009,49	163 578,34	173 700,00

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

Affiché
Le 07 AVR. 2016

AR PREFECTURE

048-200023737-20160331-19_31_03_2016-DE
RSM le 04/04/2016

INVESTISSEMENT	2016				
	Budget 2015	Réalisé 2015	Report	Proposition 2016	Total 2016
DEPENSES OPERATIONS					
020 DEPENSES IMPREVUES				5 537,04	5 537,04
Opération n°10 : Acquisition logiciel SPANC	14 846,69	1 625,71	6 240,00	0,00	6 240,00
Opération n°11 : Acquisition matériels	4 000,00	3 372,02	0,00	2 000,00	2 000,00
Opération n°12 Véhicules	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	18 846,69	4 997,73	6 240,00	9 537,04	15 777,04
RECETTES INVESTISSEMENT					
001 Excédent antérieur reporté	10 236,69	10 236,69		13 847,04	13 847,04
1068 Excédent de fonctionnement				0,00	0,00
040 Opérations d'ordre / 28 amortissement	8 610,00	8 608,08		1 930,00	1 930,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	18 846,69	18 844,77	0,00	15 777,04	15 777,04

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."